

PUBLIC

Professionnels du bâtiment, AMO, consultants, conseillers, architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, économistes, entreprises, artisans, bailleurs, maîtres d'ouvrage, promoteurs, services techniques, urbanistes, diagnostiqueurs, formateurs, ...

PRÉREQUIS

Notions de base en matière de performance environnementale dans le bâtiment.

EFFECTIF

10 à 16 stagiaires

INTERVENANT

> Jean-Louis BEAUMIER, ingénieur, conseiller et formateur en acoustique de l'écoconstruction

DURÉE

1 jour (7h).

VALIDATION DES ACQUIS

- > Mises en situation, exercices d'application, coproduction, ...
- > Séquences d'évaluation de la progression des acquis.
- > Evaluation des acquis réalisée 3 mois après la formation.

FINANCEMENT

- > Le coût de la formation peut être partiellement pris en charge par votre OPCO Opérateur de Compétences.
- > Formation éligible au titre de l'obligation de formation continue des architectes.
- > Formation éligible « crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise » Code Général des Impôts, article 244 quater M.

TARIF

350 € nets de taxes (organisme de formation non soumis à la TVA). Déjeuner offert.

DATE

15 avril 2020

LIEU

Le NeufBis
9bis Boulevard Voltaire
21000 DIJON

CONTACT

Laurent BOITEUX
formation@pole-energie-bfc.fr
Téléphone : 03 80 59 59 60

CORRECTION ACOUSTIQUE

pour un confort phonique optimal des espaces intérieurs

16 avril 2020

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > **Comprendre les grands principes du traitement acoustique des locaux**
- > **Connaître les bases de la réglementation dans ce domaine**
- > **Connaître les matériaux employés en correction acoustique, notamment biosourcés**
- > **Identifier les projets qui imposent le recours aux bureaux d'études acoustiques**
- > **Être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions simples en neuf ou rénovation en privilégiant les produits biosourcés**

PROGRAMME

- > **La correction acoustique** : différence entre correction et isolation acoustique
- > **La nature des sons** : fréquence, longueur d'onde et niveau sonore
- > **La propagation des sons** en milieu clos, le comportement des surfaces
- > **Les indices et valeurs** : le coefficient d'absorption et le Tr (Temps de réverbération)
- > **La réglementation** selon le type de locaux
- > **Les outils de correction acoustique** : nature et performance de divers produits, place des biosourcés et des produits à base de bois pour la correction
- > **Le rôle du bureau d'études acoustiques, les outils de l'ingénieur**
- > **Les cas complexes** : auditoriums, grands volumes, lieux musicaux
- > **Les cas simples** : salles de classe, cantines, salles de réunions, espaces dans l'habitat
- > **Possibilités d'intervention** : calculs et prédiction des performances, exercices, applications à divers types de locaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Exposés, temps d'échanges, analyse de retours d'expérience, mise en situation.
- > Les participants bénéficient des supports pédagogiques, outils et documentation.

ORGANISME DE FORMATION

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté
Siège social : Maison des énergies - 50, rue Paul Vinot- 70400 HERICOURT
Antenne de Dijon : La Bourdonnerie - 2, allée Pierre Lacroute - 21000 DIJON
Organisme de formation agréé par la Direccte sous le numéro 27700082370
Habilitation DATADOCK : id DD 0079437 - SIRET : 200 021 269 00028

INSCRIPTION EN LIGNE

<http://formations2020.bourgogne-batiment-durable.fr>

ou

BULLETIN D'INSCRIPTION

à nous retourner par courriel à :
formation@pole-energie-bfc.fr

ou par courrier à :

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté - La Bourdonnerie - 2, allée Pierre Lacroute - 21000 DIJON

Je m'inscris à la formation : **CORRECTION ACOUSTIQUE** qui aura lieu le **16 avril 2020**

STAGIAIRE : Madame Monsieur

NOM : PRÉNOM :

Fonction ou Qualification :

Organisme/Structure :

Adresse :

Téléphone (ligne directe) : Courriel :

En activité depuis : années Niveau d'études :

Régime alimentaire spécifique :

Autres éventuelles demandes :

Mon niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée, sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert) est :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Je joins un chèque de 350,00 € à l'ordre de « Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté » et je recevrai une facture en retour. Pour les collectivités souhaitant régler par virement, merci de nous contacter au 03 80 59 59 60.

Suite à votre inscription, une convention de formation sera établie et envoyée à votre structure. Votre inscription définitive et votre participation seront réputées acquises dès que le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté aura réceptionné la convention de formation remplie et signée.

Bon pour accord, fait à _____ **le** _____

Signature et cachet :